

**IGE+XAO**

*Société Anonyme au capital de 5 021 866,85 euros*

*Siège social : 16, boulevard Déodat de Séverac*

*31770 COLOMIERS*

*338 514 987 RCS Toulouse*

*SIRET : 338 514 987 000 76 – N° TVA intracommunautaire : FR 783.385.149.87*

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE MIXTE  
DU 26 AVRIL 2021  
(EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020)**

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE MIXTE DU 26 AVRIL 2021 (EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021)

## A. Marche des affaires sociales

### Note 1. — Situation financière et résultats du Groupe

---

Depuis plus de 34 ans, le Groupe IGE+XAO conçoit, produit, commercialise et assure la maintenance d'une gamme de logiciels de Conception Assistée par Ordinateur (CAO), de gestion du cycle de vie « Product Lifecycle Management » (PLM) et de simulation dédiée à l'électricité. Ces logiciels ont été élaborés pour aider les sociétés à concevoir et à maintenir la partie électrique de tout type d'installation. Ce type de CAO/PLM/Simulation est appelé « CAO/PLM/Simulation Électrique ». IGE+XAO représente plus de 370 personnes dans le monde réparties sur 30 sites et dans 20 pays ainsi que plus de 93 840 licences diffusées dans le monde. IGE+XAO est une référence dans son domaine.

Les titres d'IGE+XAO sont cotés sur Euronext Paris.

Au cours de l'exercice 2020, IGE+XAO a poursuivi sa stratégie de développement.

#### Événements significatifs de l'exercice

##### GESTION DES CONSÉQUENCES DE LA PANDEMIE

Dans le contexte sanitaire actuel exceptionnel, marqué par l'épidémie Covid-19, IGE+XAO a pris les mesures de prévention nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et protéger leur santé ; le personnel de toutes les sociétés du Groupe d'IGE+XAO ainsi que les personnes en relation avec IGE+XAO ont été invités à suivre les préconisations nationales en termes de mesures d'hygiène et de respect des gestes barrières.

IGE+XAO a assuré la continuité de ses activités en ayant recours au télétravail et en utilisant massivement les moyens téléphoniques et digitaux disponibles (visioconférence, plateformes de formation et de développement logiciel, dépannage via la prise de contrôle d'ordinateur à distance, e-marketing,...).

Le Groupe a revu son organisation en fonction de l'évolution de la pandémie et de l'activité selon les directives et mesures d'accompagnement proposées dans les différents pays où il est implanté.

Dans ce contexte exceptionnel, des mesures dérogatoires ont également été appliquées dans le cadre de l'Assemblée Générale Annuelle Mixte de la Société qui s'est tenue à huis clos par visio-conférence en 2020.

L'impact de la Pandémie sur l'évolution du chiffre d'affaires a été sensible. Ce dernier a connu une baisse de 3,7% sur l'exercice. Les ventes de licences seules et de prestations de services – notamment de formation – ont été fortement impactées alors que les ventes de contrats récurrents ont continué à croître. En 2020, IGE+XAO a connu une baisse des charges de personnel, des frais de déplacement et des charges de marketing principalement compte tenu des mesures de confinement ainsi que de restriction des déplacements et des regroupements professionnels. Ces baisses ont eu un effet négatif sur les activités du Groupe en retour.

##### RACHAT DES ACTIONS PROPRES

En mars 2020, la Société IGE+XAO a procédé au rachat de 2 068 actions propres pour un montant de 258 mille euros et avec pour objectif l'annulation.

## CONTROLES AMF

La Société IGE+XAO SA a fait l'objet d'un contrôle émanant de la Direction des affaires comptables de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) portant sur la rédaction du Rapport Financier Annuel 2019. Les échanges ont principalement porté sur les notes afférant à IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec ces clients », IFRS 16 « Contrats de location » et aux tests de dépréciation les actifs incorporels. Le Rapport Annuel Financier 2020 tient compte au mieux des observations et recommandations de l'AMF.

## CONTROLES SOCIAUX

La Société I.G.E SA a fait l'objet d'une vérification portant sur l'application des législations de sécurité sociale, d'assurance chômage et de garantie des salaires au titre des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> août 2015 et jusqu'au 31 décembre 2018. Une lettre d'observations a été reçue le 27 novembre 2019 proposant un montant de rectifications de 45 mille euros concernant un manque de cotisations au versement transport et une interprétation de l'application de l'option famille en matière de frais santé. Le redressement définitif a porté sur un montant total de 33 mille euros qui a été réglé par la Société en décembre 2020.

La Société IGE+X.A.O SA a fait l'objet d'un avis de vérification portant sur l'application des législations de sécurité sociale, d'assurance chômage et de garantie des salaires au titre des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2019. A la demande de l'organisme de recouvrement, la date de début d'intervention fixant le délai de trois mois maximums entre la date de l'avis initial et celle de la lettre d'observations finale a été reportée au 23 janvier 2021. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée au 31 décembre 2020.

## AUTRES

La filiale malgache a épuisé les voies de recours liées à un redressement fiscal s'élevant à 280 000 euros et portant sur du formalisme administratif. Un nouveau contrôle fiscal est en cours depuis fin mai 2017 sans résultat à ce jour. Le risque attaché au redressement fiscal fait l'objet d'une provision dans les comptes consolidés pour un montant de 123 000 euros depuis le 31 juillet 2018.

### Evolution du Groupe et données opérationnelles

Le tableau ci-joint présente pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019 les principales données opérationnelles du Groupe retraitées aux normes IFRS :

(en milliers d'euros)	2020	2019
	12 mois audités	12 mois audités
Chiffre d'affaires	32 676	33 933
Autres produits d'exploitation y compris crédit impôt recherche	840	934
Charges d'exploitation	22 892	25 099
dont charges de personnel	14 960	16 027
Résultat opérationnel courant	10 620	9 770
Autres produits et charges opérationnels	--	7
Résultat opérationnel	10 624	9 777
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts	10 565	9 678
Impôts exigibles et différés	(2 548)	(2 586)
Résultat de l'ensemble consolidé	8 049	7 046
Résultat net - part du Groupe	7 984	6 902

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration du 15 février 2021 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle.

\*Rentabilité opérationnelle : résultat opérationnel / chiffre d'affaires

\*\*Rentabilité nette : résultat net / chiffre d'affaires

### Situation au 31 décembre 2020

Dans un contexte marqué par la crise sanitaire liée au Covid-19, le chiffre d'affaires consolidé d'IGE+XAO en 2020 s'élève à 32 676 814 euros, en baisse de 3,7% par rapport à 2019. Cette période particulière a bénéficié aux ventes récurrentes, contrats de maintenance et abonnements, dont la croissance s'est accélérée, tandis que les ventes de licences perpétuelles et de formation ont pâti de la situation économique et des obligations de distanciation. Pour autant, le Groupe a rapidement adapté son offre à ces circonstances inédites en proposant à ses clients une continuité de service notamment via la généralisation des prestations à distance (télémaintenance et formation). Parallèlement, le Groupe a maintenu la totalité de sa feuille de route R&D qui s'élève à 25% du chiffre d'affaires sur l'exercice.

Au niveau de la rentabilité, le résultat opérationnel a franchi la barre des 10 millions d'euros, favorisé notamment par une baisse significative sur deux postes de coûts importants, les déplacements et la présence sur les salons professionnels. La marge opérationnelle s'établit ainsi à 32,5%\*\* contre 28,8% en 2019. Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 8 049 394 euros portant la marge nette à 24,4%\*\*\*.

Sur le plan financier, le Groupe dispose d'une structure solide avec, au 31 décembre 2020, un endettement bancaire quasi nul (hors impact de l'IFRS 16) et une trésorerie de 49,2 millions d'euros.

Tout en restant attentif à l'évolution de la situation économique et sanitaire, IGE+XAO entend poursuivre son plan de marche visant l'accélération du développement international et des investissements R&D, le tout associé à un haut niveau de rentabilité.

\* Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration du 15 février 2021 et seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale annuelle.

\*\* Rentabilité opérationnelle : résultat opérationnel / chiffre d'affaires

\*\*\* Rentabilité nette : résultat net / chiffre d'affaires

### Situation au 31 décembre 2019

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe IGE+XAO s'élève à 33 933 804 euros en 2019 contre 31 886 483 euros en 2018, soit une hausse de 6,4%. À périmètre constant, IGE+XAO ayant cédé début 2019 la société Mayridis Voyages, la croissance du chiffre d'affaires atteint 7,2%.

Ce dynamisme est d'autant plus appréciable qu'il porte sur l'ensemble des segments d'activité tant en France qu'à l'international.

La croissance s'accompagne d'un haut niveau de rentabilité, avec un résultat opérationnel qui atteint 9 777 015 euros en 2019, soit une marge de 28,8%\* et un résultat net de l'ensemble consolidé de 6 901 764 euros portant la marge nette à 20,3%\*\*.

Au niveau financier, le Groupe dispose d'une structure solide avec, au 31 décembre 2019, un endettement bancaire quasi nul (hors impact de l'IFRS 16) et une trésorerie de 39,8 millions d'euros.

Concernant la Recherche et Développement et les produits, la période a été intense avec un effort particulier porté sur l'intégration de nouvelles technologies, notamment autour du Cloud et de la modélisation en 3 dimensions.

Fort de ces résultats et de ses solides fondamentaux, IGE+XAO, désormais filiale de Schneider Electric, entend poursuivre son plan d'action, visant l'accélération du développement international et un haut niveau de rentabilité, tout en maintenant un fort investissement R&D.

### Principales données du bilan et fluctuations

Les tableaux ci-joints présentent pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019 les principales données du bilan ainsi que les flux de trésorerie afférents :

(en milliers d'euros)	Actif	
	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Actifs non courants	8 454	8 870

Actifs courants	60 903	50 399
dont Disponibilités	49199	39 802
ACTIF	69 357	59 269

(en milliers d'euros)	Passif	
	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Capitaux propres	49 064	41 425
Passifs non courants	3 311	3 600
Passifs courants	16 983	14 244
PASSIF	69 357	59 269

	Capitaux propres (en milliers d'euros)	Capitaux propres - part du Groupe -
Capitaux propres au 31 décembre 2018		36 792
Réduction de capital		--
Variation de périmètre		7
Distribution de dividendes		(2 063)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période		6 923
Impact IFRS 9 net ID		(234)
Autres		
Capitaux propres au 31 décembre 2019		41 425
Réduction de capital		--
Variation de périmètre		--
Distribution de dividendes		--
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période		7 897
Impact IFRS 9 net ID		(257)
Autres		(1)
Capitaux propres au 31 décembre 2020		49 064

### Les investissements

Les investissements du Groupe sont constitués pour l'essentiel des dépenses consacrées aux développements de nouveaux logiciels ou nouvelles fonctionnalités. Ces investissements réalisés majoritairement sur les fonds propres de la Société sont comptabilisés directement dans les charges de l'entreprise. Certains de ces investissements peuvent bénéficier d'aides sous la forme d'avances remboursables ou de subventions d'exploitation. Ils peuvent dans ce cas et lorsqu'ils répondent aux exigences tant de suivi technique que d'opportunités commerciales, être immobilisés le temps de leur mise effective sur le marché. Les dépenses ainsi activées sont amorties sur 4 ans. Au 31 décembre 2020, il n'y a pas de frais de recherche et développement immobilisés à l'actif du bilan.

### Investissements en matériels

Les investissements courants du Groupe consistent essentiellement en du matériel informatique (ordinateurs, serveurs, périphériques,...). Ils s'analysent comme suit sur la période couverte par les informations financières historiques :

(en milliers d'euros)	Acquisitions	
	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	867	743*

L'équipement moyen nécessaire par personne se situe à environ 2 000 euros (matériel informatique) avec une obsolescence technologique rapide (environ 4 ans).

\* hors impact de l'IFRS 16

## Investissements financiers

Non significatifs hors impact de l'IFRS 16

## L'endettement financier

Il est nul au 31 décembre 2020 hors impact de l'IFRS 16.

## Flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	Variation de trésorerie	
	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Flux sur l'exploitation	11 360	9 879
Flux sur investissements	(848)	(771)
Flux sur opérations de financement	(952)	(2 103)
Incidences des variations de taux de change	(162)	(27)
Variation de trésorerie nette	9 398	7 032
Trésorerie en début d'exercice	39 801	32 769
Trésorerie en fin d'exercice	49 199	39 801
Variation de trésorerie nette	9 398	7 032

Sur l'exercice 2020, l'activité a généré un flux positif d'exploitation d'un montant de 11,4 M€. Durant cette période, la Société a racheté 2 068 actions propres pour un montant de 258 mille euros. Elle n'a pas distribué de dividendes.

## Situation et ressources de financement

L'endettement du Groupe à moyen et long terme est non significatif :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Emprunts auprès des établissements bancaires		
– part à plus d'un an	--	--
– part à moins d'un an	--	--
Emprunts auprès des établissements financiers		
– part à plus d'un an	--	--
– part à moins d'un an	--	--
Avances remboursables		
– part à plus d'un an	--	--
– part à moins d'un an	--	--
Dettes de loyers (IFRS 16)		
– part à plus d'un an	1 112	1 654
– part à moins d'un an	840	803
Trésorerie	49 199	39 801

La situation du Groupe en matière d'endettement net (Endettement brut diminué de l'ensemble de la trésorerie) permet à IGE+XAO d'envisager des opportunités de croissance tant internes qu'externes.

## Note 2. — Situation financière et résultats de la Société IGE+XAO SA

La Société IGE+XAO SA exerce les activités suivantes :

- gestion des participations détenues,
- gestion de trésorerie du Groupe,
- prestations administratives et comptables pour les différentes sociétés du Groupe.

## Données opérationnelles et issues du bilan

(en milliers d'euros)	Compte de résultat	
	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Chiffre d'affaires	188	418
Charges d'exploitation	(1 085)	1 263
Résultat d'exploitation	(867)	(818)
Résultat financier	1 525	7 432
Résultat net	887	6 584

(en milliers d'euros)	Actif	
	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Actif immobilisé	13 305	12 915
Actif circulant	17 792	17 313
ACTIF	31 097	30 228

(en milliers d'euros)	Passif	
	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Capitaux propres	30 836	29 949
Autres dettes	156	172
PASSIF	31 097	30 228

Le résultat financier s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Dotations aux provisions		
- dépréciation des titres participation	(115)	(275)
- dépréciation des VMP	--	--
- dépréciation des créances financières	--	--
- risque de change	--	--
Reprises sur provisions		
- reprise sur titres participation	20	589
- risque de change	--	--
Produits financiers de participation	1 610	7 113
Produits financiers nets de placement	9	5
Différences de change	(2)	(3)
Autres charges et produits financiers	3	3
TOTAL	1 525	7 432

### Note 3. — Stratégie et tendances

L'objectif du Groupe IGE+XAO est de devenir leader mondial de la conception assistée par ordinateur, du PLM et de la simulation dédiés à l'électricité. Pour ce faire, la stratégie du Groupe à moyen terme s'appuie sur quatre axes majeurs :

- ✓ l'innovation qui se manifeste notamment au niveau de la politique volontariste du Groupe en matière de R&D ;
- ✓ l'ouverture de nouveaux marchés tant sur le plan international avec la création de nouvelles filiales et de nouveaux bureaux commerciaux, que sur le plan de la diversification de son offre avec le lancement de nouvelles lignes de produits et de services ;

- ✓ le renforcement de partenariats techniques ou commerciaux dans la continuité des actions développées jusqu'alors, avec notamment l'optimisation d'un réseau de distributeurs et d'apporteurs d'affaires notamment en Asie ou des accords avec des éditeurs de logiciels ou et des prestataires de services complémentaires ;
- ✓ et la recherche d'opportunités de croissance externe visant à consolider la position du Groupe sur le marché de la CAO, du PLM et de la simulation électriques ou à apporter des offres complémentaires.

Un des axes stratégiques majeurs du Groupe IGE+XAO est l'innovation. Ainsi, l'activité de Recherche et de Développement du Groupe IGE+XAO représente au 31 décembre 2020 25% du chiffre d'affaires annuel. Les équipes de développement comptent plus de 150 ingénieurs et techniciens, dont la majorité participe aux travaux de Recherche et de Développement du Groupe.

#### Note 4. — Activités en matière de recherche et de développement

---

Les frais de recherche et de développement correspondent essentiellement aux frais relatifs au personnel, ingénieurs développeurs en majorité, participant au développement des produits du Groupe IGE+XAO.

Les frais de recherche et développement liés aux logiciels pour lesquels une licence doit être commercialisée ou qui doivent être commercialisés dans d'autres conditions sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés dès lors qu'ils ne remplissent pas les critères techniques, économiques et de suivi permettant de les immobiliser. L'application de ce principe comptable a conduit à l'enregistrement de ces coûts en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été exposés à l'exception des coûts liés à des projets faisant l'objet d'un financement par l'octroi d'avances remboursables ou de subventions d'exploitation. La durée d'amortissement de ces frais de développement est alors de 4 ans.

Les frais de recherche et de développement qui représentent environ 25% du chiffre d'affaires, s'élèvent à 8,3 M EUR en 2020, 9 M EUR en 2019 (12 mois) et 11 M EUR en 2017/2018 (17 mois). Ces données traduisent l'important effort consacré à la recherche, au développement et à l'industrialisation des produits.

Sur les trois dernières années, les efforts de recherche et développement ont principalement porté sur :

- ✓ La conception d'installations électriques dans les domaines de la construction et des biens d'équipements ;
- ✓ La conception et la fabrication de harnais électriques ;
- ✓ La conception et la fabrication d'armoire électriques en 3D ;
- ✓ Le câblage en 3D ;
- ✓ La gestion du cycle de vie des installations électriques (PLM électriques) ;
- ✓ La simulation fonctionnelle ;
- ✓ La recherche de panne ;
- ✓ La gestion de contenu et plus particulièrement des catalogues de matériels électriques ;
- ✓ La prise en compte de nouvelles technologies « métiers » et informatiques ;
- ✓ L'optimisation des traitements mettant en œuvre des algorithmes de traitements complexes.

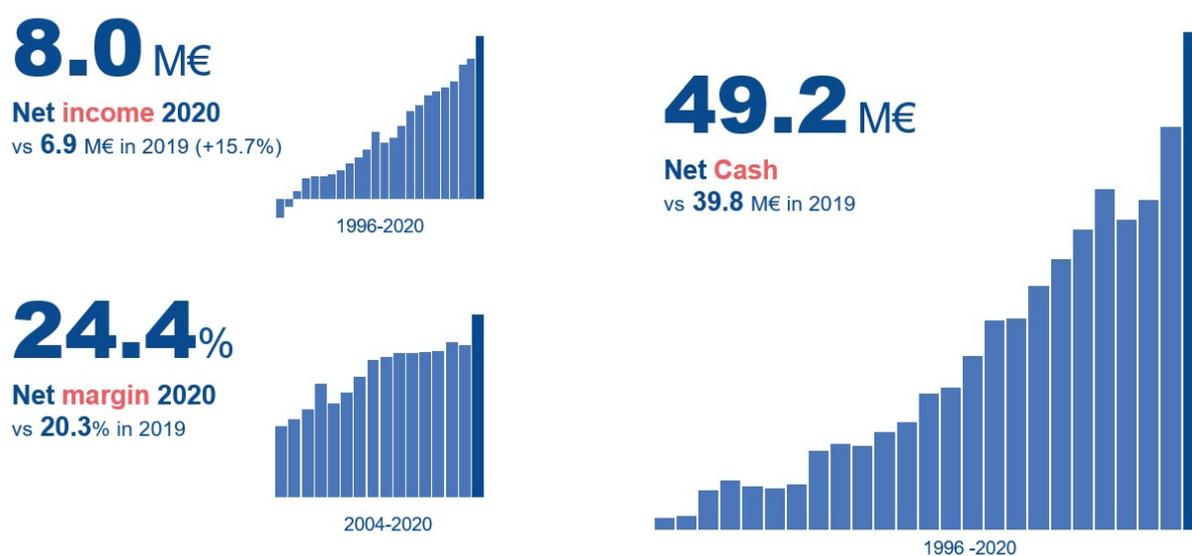
## Note 5. — Indicateurs clefs de performance

IGE+XAO rappelle ci-après à titre informatif les indicateurs clefs de performance suivis par son management.

L'évolution du chiffre d'affaires et l'évolution de la marge



L'évolution du résultat net et du niveau de trésorerie nette



Note 6. — Autres informations

Tableau des filiales et participations

Filiales (+ 10%)	Capital	Capitaux propres autres que le capital en €	% de détention	Valeur comptable brute titres	Valeur comptable nettes titres	Prêts et avances	Avals et caution	CA	Résultat	Dividendes	Observations
	en €			en €	en €	en €	en €	en €	en €	en €	
<b>IGE SA</b>	4 619 327	12 683 327	99	4 800 732	4 800 732	1 400 645	5 329	23 059 419	5 685 093	--	Siège social : Colomiers SIREN : 399 737 006
<b>S2E Consulting</b>	100 000	68 802	50	149 490	149 490	--	--	0	-4 435	--	Siège Social : Blagnac SIREN : 494 083 496
<b>EHMS</b>	430 000	-143 870	50	573 000	335 750	--	--	1 108 850	93 558	--	Siège Social : Colomiers SIREN : 492 213 384
<b>PROSYST</b>	1 006 490	2 036 083	80	2 024 248	2 024 248	--	--	1 451 304	28 141	--	Siège social : Templemars SIREN : 433 683 216
<b>Ige+Xao Z.O.O. Pologne</b>	241 243	1 351 354	94	783 275	783 275	--	--	2 981 907	484 916	-	Siège social : Cracovie
<b>Ige+Xao EURL Balkan</b>	438 173	413 368	100	420 666	420 666	--	--	978 962	66 375	--	Siège social : Sofia
<b>Cae Devpt ApS Denmark</b>	16 730	1 203 676	100	351 129	351 129	--	--	1 404 274	636 008	--	Siège social : Birkerød
<b>Ige Xao Madagascar</b>	10 388	10 180	100	20 945	20 945	--	--	0	--	--	Siège social : Antananarivo
<b>Ige+Xao Chine</b>	92 703	9 954	100	70 445	70 445	--	--	694 361	8 125	--	Siège social : Nanjing
<b>Ige+Xao Tunisie</b>	6 076	74 679	100	11 350	11 350	--	--	226 675	22 332	125 533	Siège social : Tunis
<b>Ige+Xao Maroc</b>	36 722	75 051	100	34 808	34 808	1 863	--	286 536	17 391	--	Siège social : Casablanca

<b>Ige+Xao Nordic A/S</b>	67 196	940 901	100	2 178 132	2 178 132	--	1 545 953	136 017	--	Siège social : Birkerød
<b>Ige+Xao GmbH Allemagne</b>	25 000	864 166	100	25 000	25 000	--	1 433 884	272 437		Siège social : Rastatt
<b>Ige+Xao Iberica</b>	3 005	292 192	99	13 049	13 049	--	761 565	288 752	510 000	Siège social : Madrid
<b>Ige+Xao Srl Italie</b>	36 400	1 140 022	100	88 345	88 345	--	2 085 502	558 845		Siège social : Bergamo
<b>Ige+Xao Ltd (UK)</b>	133 588	143 873	100	150 930	150 930	--	565 690	53 969	--	Siège social : Nuneaton
<b>Ige+Xao North America</b>	64	85 464	100	56	56	--	344 952	5 775	--	Siège social : Montréal
<b>Ige+Xao BV (Pays-Bas)</b>	18 151	420 923	100	691 475	691 475	--	1 306 499	279 511	900 000	Siège social : Hoensbroek
<b>Ige+Xao Usa</b>	8	139 787	100	1	1	--	382 017	47 847		Siège social : Dover (Delaware)
<b>Ige+Xao Switzerland</b>	18 515	88 739	100	225 000	225 000	--	151 400	58 090	73 992	Siège social : Biel/Bienne
<b>Ige+Xao Turquie</b>	6 583	12 956	100	20 188	20 188	--	122 826	13 606	--	Siège social : Istanbul
<b>Ige+Xao Grece</b>	50 000	37 139	99	49 500	49 500	--	105 478	24 020	--	Siège social : Thessalonique
<b>Ige+Xao Belgique</b>	18 600	591 242	100	18 600	18 600	--	862 323	177 472	--	Siège social : Bruxelles
<b>Ige+Xao Bresil</b>	94 139	-76 433	100	160 428	7 428	--	28 505	-8 996	--	Siège social : Taubaté
<b>Ige + xao India</b>	1 115	114 281	99	1 430	1 430	--	128 259	58 766	--	
<b>Total en Euros</b>	////////	////////	////////	12 863 222	12 471 972	1 402 508	5 329	////	////////	1 609 525

### Délai de paiement des fournisseurs

Conformément à l'article D441-4 du Code de commerce, la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance au sein de la Société IGE+XAO SA est présentée ci-après :

Exercices (en euros)	Echéances non échues	< 30 j	30 j < X <60 j	> 60 j
31/12/2019	141 938	--	--	--
31/12/2020	114 966	--	--	--

### Délai de paiement des clients

Conformément à l'article D441-4 du Code de commerce, la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des créances à l'égard des clients par date d'échéance au sein de la Société IGE+XAO SA est présentée ci-après :

Exercices (en euros)	Echéances non échues	< 30 j	30 j < X <60 j	> 60 j
31/12/2019	45 512	--	--	6 286
% du chiffre d'affaires	10,9%	--	--	1,5%
31/12/20120	--	53 609	7 260	6 973
% du chiffre d'affaires	--	28.50%	3.86%	3.71%

### Autorisation de cautions, avals et autres garanties

Néant

### Observation du Comité d'Entreprise

En application des dispositions de l'article L. 2312-25 du Code du Travail, le Comité Social Economique de la Société a été consulté sur la situation économique et financière de l'entreprise. Ce dernier n'a formulé aucune observation sur la situation économique et sociale de la Société.

## **B. Informations préparatoires à l'Assemblée Générale**

Ce chapitre présente le projet de résolutions qui sera soumis à l'Assemblée Générale Annuelle Mixte des actionnaires d'IGE+XAO le 26 avril 2021 ainsi que l'exposé des motifs.

- Résolutions 1 à 10 : de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire,
- Résolutions 13 à 16 : de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire,
- Résolution 17 : de la compétence des deux Assemblées.

### Note 1. — Approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés

#### **Exposé des motifs**

Après lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale est appelée à approuver :

- o Les comptes sociaux et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2020 faisant ressortir un bénéfice net de 886 697 euros contre 6 584 328 euros pour l'exercice précédent.
- o Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le détail des comptes sociaux et consolidés figure dans le Rapport Financier Annuel 2020 consultable sur le site internet de la Société [www.ige-xao.com](http://www.ige-xao.com).

*Sens de vote du Conseil d'Administration : Pour*

#### **Première résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que toutes les opérations qu'ils traduisent, et desquels il ressort un bénéfice net comptable de 886 697 euros.

#### **Deuxième résolution**

L'Assemblée Générale constate que les comptes consolidés au 31 décembre 2020 lui ont été présentés et que le rapport de gestion du Conseil d'Administration inclut le rapport de gestion du Groupe. L'Assemblée Générale approuve les comptes consolidés qui lui ont été présentés.

### Note 2. — Conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce

#### **Exposé des motifs**

Deux conventions entrant dans le champ d'application de l'article L.225-38 et suivants du Code de Commerce ont été conclues au cours de l'exercice 2020.

Il est demandé à l'Assemblée Générale de bien vouloir approuver la conclusion de ces deux conventions sur l'exercice ainsi que les conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et dont les effets se poursuivent dans le temps.

Les conventions sont décrites dans le Rapport Financier Annuel 2020 consultable sur le site internet de la Société [www.ige-xao.com](http://www.ige-xao.com).

*Sens de vote du Conseil d'Administration : Pour*

#### **Troisième résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 et suivants du Code de Commerce approuve ledit rapport et les conventions qui y sont visées.

### Note 3. — Dépenses et charges non déductibles

#### **Exposé des motifs**

Il est demandé à l'Assemblée Générale de bien vouloir constater le montant des charges non déductibles au titre de l'article 39-4 du Code Général des Impôts qui sont composées de la quote-part non déductible de l'amortissement des contrats de location longue durée sur véhicules de société.

*Sens de vote du Conseil d'Administration : Pour*

#### **Quatrième résolution**

L'Assemblée Générale constate que le montant des charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés au sens de l'article 39-4 du Code Général des Impôts s'élève à 15 993 euros au 31 décembre 2020.

### Note 4. — Quitus aux Administrateurs

#### **Exposé des motifs**

En conséquence des résolutions précédentes il est demandé à l'Assemblée Générale de bien vouloir donner quitus aux Administrateurs.

*Sens de vote du Conseil d'Administration : Pour*

#### **Cinquième résolution**

L'Assemblée Générale donne en conséquence et sans réserve, quitus entier aux Administrateurs pour leur gestion et l'exécution de leurs mandats au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

### Note 5. — Affectation des résultats

#### **Exposé des motifs**

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de ne pas distribuer de dividende.

*Sens de vote du Conseil d'Administration : Pour*

#### **Sixième résolution**

Le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de la Société IGE+XAO SA s'établit à 886 697 euros.

Il est proposé d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice au poste « Autres réserves » qui s'élèverait ainsi à 16 042 424 euros.

#### Dividendes distribués au titre des trois exercices précédents.

Il est rappelé, conformément aux dispositions légales (article 243 bis du Code Général des Impôts), que le dividende par action versé aux actionnaires de la Société au cours des trois derniers exercices clos a été le suivant :

Exercice	DIVIDENDE PAR ACTION
Exercice clos le 31 juillet 2017	1,55 €
Exercice clos le 31 décembre 2018	1,55 €
Exercice clos le 31 décembre 2019	-- €

### **Exposé des motifs**

L'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Mixte en date du 17 avril 2020 arrivant à échéance le 16 septembre 2021, il est proposé à l'Assemblée de doter le Conseil d'Administration d'une nouvelle autorisation, pour une nouvelle durée de 18 mois à compter du jour de l'Assemblée Générale, afin de poursuivre le programme de rachat des actions de la Société dans les conditions et dans le cadre des objectifs qui sont soumis à votre approbation.

Le prix d'achat par action ne pourrait être supérieur à 250 euros (hors frais). L'autorisation porterait sur un maximum de 9,66% du capital, la Société détenant 0,34% du capital en date du 31 décembre 2020. Le programme de rachat d'action est décrit dans le Rapport Financier Annuel 2020 consultable sur le site internet de la Société [www.ige-xao.com](http://www.ige-xao.com).

*Sens de vote du Conseil d'Administration : Pour*

### **Septième résolution**

***(Autorisation donnée au Conseil d'Administration en vue de faire acheter par la Société ses propres actions)***

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et avoir pris connaissance des éléments figurant dans le descriptif du programme autorise le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article L22-10-62 du Code de Commerce, à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du nombre des actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée Générale décide que ces achats effectués dans le cadre de la présente autorisation devront être réalisés en vue de :

- l'annulation par voie de réduction de capital,
- l'attribution aux titulaires de titres de créance donnant accès au capital ou pouvant être utilisés afin de faciliter une prise de participation ou une prise de contrôle par voie d'échange de titres,
- l'attribution d'actions aux salariés Groupe au titre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise ou en cas d'attribution gratuite d'actions ou de levée d'options d'achat ou encore dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise,
- l'attribution d'actions aux dirigeants en cas d'attribution gratuite d'actions,
- l'animation du cours du titre et sa liquidité par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement et au moyen d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI telle que reconnue par l'AMF.

Cet ordre pourra être modifié en fonction des opportunités qui se présenteront à la Société.

Par décision du Conseil d'Administration en date du 27 juillet 2018, le contrat de liquidité conclu avec la société de bourse Portzamparc a été suspendu jusqu'à la prochaine Assemblée Générale puis sa suspension a été prorogée jusqu'au 31 décembre 2021.

Les caractéristiques du programme sont les suivantes :

Pourcentage de rachat maximum autorisé : 10 %

Prix d'achat unitaire maximum (hors frais) : 250 euros

Durée du Programme : 18 mois au plus à compter de la présente Assemblée

Ces prix seront ajustés en cas d'opérations conduisant au regroupement ou à la division des actions.

Compte tenu des actions déjà auto-détenues par la Société au 28 février 2021, le montant que cette dernière est susceptible de payer dans l'hypothèse d'achats au prix maximum fixé par l'Assemblée Générale s'élèvera à 31 501 025 euros.

Le Conseil d'Administration pourra procéder à l'acquisition, à la cession et au transfert des actions de la Société par tous moyens, par intervention sur le marché notamment par achat de blocs de titres pouvant éventuellement porter sur l'intégralité du programme.

La présente autorisation met fin avec effet immédiat à celle précédemment donnée par l'Assemblée Générale du 17 avril 2020.

Les actions propres acquises et / ou annulées par la Société dans le cadre des précédentes autorisations consenties par Assemblée Générale seront prises en compte pour la détermination du nombre d'actions détenues par la Société dans la limite précitée de 10 %.

Le Conseil d'Administration donnera aux actionnaires dans son rapport à l'Assemblée Générale annuelle les informations relatives aux achats d'actions et cessions ainsi réalisés.

En vue d'assurer l'exécution de la présente autorisation, tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation à son Président, pour passer tout ordre de bourse, conclure tout accord en vue notamment de la tenue des registres d'achats et de ventes, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers ou de tout autre organisme, remplir toutes formalités et de manière générale faire tout ce que nécessaire.

Note 7. — Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 mentionnées à l'article L. 22-10-9 du Code de Commerce

---

#### **Exposé des motifs**

En application de l'article L.22-10-34 I du Code de Commerce, il vous est demandé d'approuver les informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 mentionnées à l'article L. 22-10-9 du Code de Commerce, telles que présentées dans le rapport sur le Gouvernement d'Entreprise.

*Sens de vote du Conseil d'Administration : Pour*

#### **Huitième résolution**

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, approuve, en application de l'article L. 22-10-34 I du Code de Commerce, les informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées à l'article L. 22-10-9 dudit Code, telles qu'elles sont présentées dans le rapport sur le Gouvernement d'Entreprise.

Note 8. — Approbation des éléments de rémunération versés, dus ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 à Monsieur Alain DI CRESCENZO en sa qualité de Président Directeur Général

---

#### **Exposé des motifs**

Conformément aux articles L.225-37 dernier alinéa et L.225-100 du Code de Commerce, il vous est demandé d'approuver les éléments fixes variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés, dus ou attribués au titre de l'exercice 2020 aux dirigeants mandataires sociaux de la Société, soit le Président Directeur Général Alain DI CRESCENZO, tels qu'ils vous ont été présentés et qui sont détaillés en application de l'article L.22-10-9 du Code de Commerce dans le rapport sur le Gouvernement d'Entreprise, figurant dans le Rapport Financier Annuel 2020 consultable sur le site internet de la Société [www.ige-xao.com](http://www.ige-xao.com).

*Sens de vote du Conseil d'Administration : Pour*

#### **Neuvième résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration établi en application des articles L.225-37 dernier alinéa et L.22-10-9 du Code de Commerce, approuve les éléments de la rémunération versée ou attribuée à Monsieur Alain DI CRESCENZO au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels que présentés dans le rapport sur le Gouvernement d'Entreprise.

Note 9. — Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, attribuables au Président Directeur Général au titre de l'exercice 2021.

---

#### **Exposé des motifs**

En application de l'article L.225-37 dernier alinéa du Code de Commerce, introduit par la loi « Sapin 2 » du 9 décembre 2016 et conformément à l'article L22-10-8 du Code de Commerce, les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunération et avantages de toute nature attribuables aux dirigeants mandataires sociaux de la Société, soit le Président Directeur Général Alain DI CRESCENZO, pour l'exercice 2021 sont présentés dans le rapport sur le Gouvernement d'Entreprise, figurant dans le Rapport Financier Annuel 2020 consultable sur le site internet de la Société [www.ige-xao.com](http://www.ige-xao.com).

*Sens de vote du Conseil d'Administration : Pour*

#### **Dixième résolution**

L'Assemblée Générale, connaissance prise du Rapport du Conseil d'Administration établi en application des articles L.225-37 dernier alinéa et L22-10-8 du Code de Commerce, approuve les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, tels que décrits dans le rapport sur le Gouvernement d'Entreprise attribuables à Monsieur Alain DI CRESCENZO pour l'exercice 2021 au titre de son mandat de Président Directeur Général de la Société.

Note 10. — Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'Administration.

---

#### **Exposé des motifs**

En application de l'article L.225-37 dernier alinéa du Code de Commerce, introduit par la loi « Sapin 2 » du 9 décembre 2016 et conformément à l'article L22-10-8 du Code de Commerce, la politique de rémunération des membres du Conseil d'Administration est présentée dans le rapport sur le Gouvernement d'Entreprise, figurant dans le Rapport Financier Annuel 2020 consultable sur le site internet de la Société [www.ige-xao.com](http://www.ige-xao.com).

*Sens de vote du Conseil d'Administration : Pour*

#### **Onzième résolution**

L'Assemblée Générale, connaissance prise du Rapport du Conseil d'Administration établi en application des articles L.225-37 dernier alinéa et L22-10-8 du Code de Commerce, approuve la politique de rémunération des membres du Conseil d'Administration, telle que décrite dans le rapport sur le Gouvernement d'Entreprise.

Note 11. — Fixation de la rémunération des Administrateurs pour l'exercice 2021.

---

#### **Exposé des motifs**

La préparation et la tenue des réunions du Conseil d'Administration et des Comités demandant une disponibilité et un investissement croissants des Administrateurs, il est par conséquent demandé à l'Assemblée Générale de bien vouloir porter le montant global de la rémunération allouée aux Administrateurs indépendants et/ou qui ne reçoivent pas de rémunération directe de l'une des filiales du Groupe IGE+XAO à 6 000 euros pour l'exercice 2021.

*Sens de vote du Conseil d'Administration : Pour*

#### **Douzième résolution**

Conformément aux articles L.225-45 et L22-10-8 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'Administration, que le montant global de la dotation à la

rémunération des Administrateurs indépendants et/ou qui ne reçoivent pas de rémunération directe d'une des filiales du Groupe IGE+XAO soit porté à 6 000 euros pour l'exercice 2021.

Note 12. — Autorisation à l'effet d'instaurer des consultations écrites des Administrateurs et modification statutaire y afférente

---

### **Exposé des motifs**

Le Conseil d'Administration demande à l'Assemblée Générale de bien vouloir autoriser l'instauration des consultations écrites des Administrateurs et de modifier les statuts de la Société en conséquence, conformément aux recommandations du référentiel Middlenext.

*Sens de vote du Conseil d'Administration : Pour*

### **Treizième résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration décide, d'instaurer les consultations écrites des Administrateurs et d'insérer l'article suivant dans les statuts de la Société :

#### **« ARTICLE 13 – CONSULTATIONS ECRITES**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, le Conseil d'Administration peut prendre les décisions suivantes par consultation des Administrateurs :

- Nomination provisoire de membres du Conseil ;
- Autorisation des cautions et garanties données par la Société ;
- Mise en conformité des statuts avec les dispositions légales et réglementaires ;
- Convocation de l'Assemblée Générale ;
- Transfert du siège social de la Société dans le même département.

En cas de consultation écrite, chaque membre du Conseil d'Administration reçoit par courriel le texte des résolutions proposées accompagné des documents nécessaires à l'information des membres. Les membres disposent d'un délai de cinq (5) jours francs à compter de la date de réception du texte des résolutions pour émettre leur vote par écrit.

Le vote est formulé sur le texte même des résolutions proposées et pour chaque résolution, par le mot : « oui », « non » ou « abstention ». »

Note 13. — Mise à jour des statuts de la Société

---

### **Exposé des motifs**

Certaines dispositions des statuts de la Société nécessitant une mise à jour et notamment les articles portant sur la rémunération des dirigeants, les conventions, les Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale est appelée à se prononcer sur une actualisation des statuts de la Société.

*Sens de vote du Conseil d'Administration : Pour*

### **Quatorzième résolution**

L'Assemblée Générale, lecture faite du rapport du Conseil d'Administration, approuve la mise à jour des statuts de la Société.

Note 14. — Autorisation de réduction de capital par annulation d'actions propres détenues par la Société

---

### **Exposé des motifs**

Le Conseil d'Administration sollicite une nouvelle autorisation à l'effet de décider d'annuler tout ou partie des actions acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions et à réduire le capital dans les conditions, qui vous sont détaillées dans la résolution, notamment dans la limite de 10% du capital. La différence entre la valeur comptable des actions annulées et leur montant nominal serait imputée

sur tout poste de réserves ou de primes. Cette quinzième résolution est nécessaire afin de permettre l'annulation d'actions prévue au titre des objectifs visés au programme d'achat soumis à votre vote dans sa septième résolution. La durée de validité de cette autorisation serait de 24 mois à compter du jour de l'Assemblée Générale.

*Sens de vote du Conseil d'Administration : Pour*

### **Quinzième résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et celui des Commissaires aux Comptes, autorise le Conseil d'Administration, sur ses seules délibérations et aux époques qu'il appréciera, à annuler tout ou partie des actions acquises par la Société, conformément aux dispositions de l'article L22-10-62 du Code de Commerce et en vertu des autorisations données par les Assemblées Générales Annuelles de la Société.

L'Assemblée Générale rappelle qu'une telle réduction ne pourra porter sur plus de 10% du capital social par période de 24 mois.

La différence entre la valeur nette comptable des actions ainsi annulées et le montant nominal de la réduction de capital effectuée sera imputée par le Conseil d'Administration sur les postes de primes ou de réserves disponibles selon les modalités qu'il déterminera.

Note 15. — Augmentation de capital réservée aux salariés

### **Exposé des motifs**

Tous les trois ans, une Assemblée Générale Extraordinaire est convoquée pour se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues à la section 4 du chapitre II du titre III du livre III de la troisième partie du Code du Travail si, au vu du rapport présenté à l'Assemblée générale par le Conseil d'Administration en application de l'article L. 225-102, les actions détenues par le personnel de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 représentent moins de 3 % du capital. Il convient de statuer à nouveau sur cette question dans la mesure où la dernière Assemblée en date du 26 janvier 2018 a rejeté la proposition et que nous arrivons au terme du délai de trois ans.

*Sens de vote du Conseil d'Administration : Contre*

### **Seizième résolution**

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide, en application de l'article L 225-129-6 alinéa 2 du Code de commerce, de réserver aux salariés de la Société, une augmentation de capital en numéraire aux conditions prévues à l'article L.3332-18 du Code du Travail.

En cas d'adoption de la présente résolution, l'Assemblée décide :

- d'autoriser le Conseil d'Administration à procéder, dans un délai maximum de 26 mois à compter de la présente Assemblée, à une augmentation de capital portant sur 15 000 actions maximum qui sera réservée aux salariés dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise et réalisée conformément aux dispositions de l'article L.3332-18 du Code du Travail ;
- en conséquence de conférer tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour mettre en œuvre la présente délégation et à cet effet :
- de fixer les conditions d'ancienneté exigées pour participer à l'opération, dans les limites légales et le cas échéant le nombre maximal d'actions pouvant être souscrites par salarié,
- de fixer le nombre d'actions nouvelles à émettre et leur date de jouissance,
- de fixer dans les limites légales, le prix d'émission des actions nouvelles ainsi que les délais accordés aux salariés pour l'exercice de leurs droits,
- de fixer les délais et modalités de libération des actions nouvelles,
- de constater la réalisation de la ou des augmentations de capital et de procéder aux modifications corrélatives des statuts,
- de procéder à toutes les opérations et formalités rendues nécessaires par la réalisation de la ou des augmentations.

Cette délégation emporte au profit des salariés visés ci-dessus renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises.

#### Note 16. — Pouvoirs pour formalités

---

##### **Exposé des motifs**

Cette résolution est destinée à conférer les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des formalités consécutives à la tenue de l'Assemblée.

*Sens de vote du Conseil d'Administration : Pour*

##### **Dix-septième résolution**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, pour effectuer tous les dépôts, publications, formalités légales ou autre.

#### **C. Principaux risques, incertitudes et couvertures**

##### Note 1. — Risques, incertitudes et couvertures

---

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats du Groupe.

##### Risque de liquidité

Au niveau du risque de liquidité, la Société considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. En effet, le Groupe n'a aucun endettement bancaire. Au 31 décembre 2020, IGE +XAO dispose d'une solide situation de trésorerie.

Par ailleurs, les passifs financiers du Groupe ne sont assortis d'aucune clause particulière susceptible d'en modifier significativement les termes.

##### Risque de change

Chez IGE+XAO, le risque de change est lié essentiellement à des investissements dans des filiales étrangères et il se matérialise lors de la conversion des comptes de la filiale dans la devise de présentation de la société consolidante IGE+XAO SA (en Euro – impact en capitaux propres).

Le Groupe ne dispose pas de couverture de change pour l'instant mais pourra être conduit à contracter des couvertures si son exposition en devises venait à augmenter.

Les moyens mis en œuvre pour assurer la gestion du risque correspondent principalement à une surveillance régulière des cours de change ainsi qu'à une analyse régulière des risques avec la Direction.

La société d'exploitation française du Groupe IGE+XAO achète des prestations de production de logiciels et /ou des prestations de service aux sociétés polonaise, bulgare, danoise, chinoise, malgache, tunisienne et marocaine du Groupe et vend aux sociétés de commercialisation du Groupe des logiciels et des prestations de maintenance à des fins de distribution.

##### Risque de taux

Le Groupe IGE+XAO n'est pas exposé à ce jour à des risques de taux.

Au 31 décembre 2020, le solde d'emprunt du Groupe à plus d'un an hors impact de l'IFRS 16 est nul. Les emprunts contractés dans le passé et en cours ont été faits en euros sur la base d'un taux fixe. IGE+XAO n'utilise aucun instrument dérivé de taux.

Compte tenu du développement de son activité internationale, IGE+XAO pourra être conduit à contracter des prêts dans les différents pays où le Groupe sera implanté.

### Risque sur actions

La politique du Groupe à ce jour est de rémunérer sa trésorerie avec une prise minimale de risques soit essentiellement par des comptes à terme d'une durée variant de 2 à 60 mois et des bons à moyen terme négociables d'une durée allant de 48 à 60 mois.

Dans les années à venir, le Groupe pourrait être conduit à recourir à des produits de placement plus complexes.

### Risque de crédit

Dans le cadre de son activité, le Groupe n'est pas susceptible d'octroyer un crédit. A la clôture, le Groupe n'a pas identifié de risque de crédit significatif sur ses actifs échus non provisionnés.

Par ailleurs, au niveau du risque clients, l'analyse suivante peut être faite :

- les grands comptes présentent peu de risques d'insolvabilité ;
- les clients de taille PME/PMI présentent un risque d'insolvabilité plus élevé, contrôlé par une cellule interne de recouvrement. Les risques éventuels relevés font l'objet de dépréciations.
- aucun compte client n'engendre un volume d'activité annuel supérieur à 15% du montant du chiffre d'affaires.

Au 31 décembre 2020, les pertes sur créances non dépréciées représentent moins de 1% du chiffre d'affaires de l'exercice.

### Risques juridiques

A sa connaissance, IGE+XAO n'encourt pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir ou aurait eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

### Risques liés à l'image et à la réputation

La réputation et l'image de la Société peuvent être compromises à tout moment. Aucune entreprise ne saurait être à l'abri d'un événement indésirable, lié à l'utilisation d'un produit ou à un comportement individuel critiquable.

Le Conseil d'Administration réfléchit à la mise en place d'une charte de déontologie qui rappellera notamment les règles de conduite qui font l'intégrité et l'éthique d'IGE+XAO.

## Note 2. — Assurances

---

### Politique générale d'assurance du Groupe

L'objectif de la politique d'assurance est de protéger le patrimoine du Groupe de la survenance de risques significatifs identifiés qui pourraient l'affecter. Ce transfert de risque s'intègre dans le processus de gestion des risques du Groupe.

### Responsabilité civile des mandataires sociaux

Le Groupe bénéficie d'un programme d'assurance responsabilité civile des dirigeants et mandataires sociaux.

## **D. Procédures de contrôle interne et de couverture des risques**

A la demande du Président du Conseil d'Administration, la Direction financière a réuni les éléments constitutifs du présent Rapport sur la base des différents travaux réalisés dans le domaine du Contrôle interne dans le Groupe.

## Note 1. — Définition et objectifs du Contrôle interne

---

IGE+XAO a défini et mis en œuvre un cadre de contrôle interne qui s'appuie principalement sur le cadre de référence de l'AMF en la matière.

Ainsi, le contrôle interne vise à fournir une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs suivants : la réalisation et l'optimisation des opérations, la fiabilité de l'information financière et comptable, la conformité aux lois et aux règlements en vigueur.

Le système et les procédures de contrôle interne en vigueur au sein d'IGE+XAO ont pour objet de :

- ✓ veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations et les comportements des personnes respectent les lois et règlements applicables ainsi que les orientations données par les organes sociaux et les valeurs, normes et règles internes au Groupe.
- ✓ vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la Société reflètent avec sincérité l'activité et la situation du Groupe.
- ✓ prévenir et maîtriser les risques d'erreur ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers.

## Note 2. — Organisation générale et principaux acteurs

---

Toutes les structures impliquées dans la gouvernance d'entreprise participent à la mise en œuvre du contrôle interne. Eu égard à la taille d'IGE+XAO, l'organisation du contrôle interne repose principalement sur l'organisation du Groupe et sur la responsabilisation de chacun des départements et filiales de la Société et dans leurs domaines de compétences respectifs.

### Direction et encadrement

Le Comité de direction est composé du Président du Groupe (pour les aspects Trade et les organisations Corporate : divisions Communication, Administration, Finance et Qualité) et des Directeurs R&D. Il se réunit régulièrement au siège ou en tout autre lieu, en présence, si besoin est et selon les sujets, de responsables Groupe pour :

- ✓ mettre en œuvre la stratégie approuvée par le Conseil d'Administration ;
- ✓ définir les actions et prendre les décisions permettant d'atteindre les objectifs ;
- ✓ s'assurer de l'application et du respect des lois et règles internes.

Ces réunions sont organisées une fois par mois.

Le Comité de direction organise également une fois par an en début d'exercice une réunion plénière au cours de laquelle :

- ✓ la stratégie du Groupe, approuvée par le Conseil d'Administration, est présentée ;
- ✓ les objectifs et missions sont déclinés de façon opérationnelle au sein de chaque division ;
- ✓ les organigrammes fonctionnels et hiérarchiques sont arrêtés ;
- ✓ les objectifs individuels des responsables du Groupe sont définis.

Le Président anime une réunion mensuelle d'information (Réunion Management Information Meeting) selon un calendrier arrêté pour l'exercice - soumis toutefois aux aléas de l'activité - qui rassemble physiquement ou par téléphone, les acteurs clés du Groupe et dont l'objectif est d'informer ces derniers sur les principales évolutions d'IGE+XAO. Le Comité de direction a décidé qu'il n'y aurait pas de compte-rendu formalisé à l'issue de ces réunions d'information pour des raisons de confidentialité des sujets abordés.

Deux à trois fois par an, la Direction Générale organise une réunion (Quarterly meeting) selon un ordre du jour préalablement arrêté. Elle rassemble le Président du Groupe, les dirigeants des sociétés filiales, en cas de besoin leurs responsables des ventes et les responsables supports d'activités du Groupe (corporates) ; elle a pour objectif de faire le point sur les objectifs définis lors de la réunion plénière ainsi que de traiter de sujets particuliers (projets importants, évolutions des marchés, ressources humaines, finances,...) présentés par la Direction ou les membres participants. Ces réunions font l'objet de comptes rendus écrits et de plans d'actions.

De plus, tous les 45 jours environ, la Direction Trade accompagnée des organisations « Corporate » anime une réunion (Corporate meeting) en présence de tous les responsables « Corporate » au cours de laquelle chaque dirigeant de filiale est joint par téléphone. L'objectif de cette réunion est de faire le

point sur le suivi opérationnel de chacune des sociétés du Groupe. Ces réunions ne font pas l'objet de comptes rendus écrits en dehors de plans d'actions.

Enfin, des réunions de suivi sont mises en place régulièrement au sein de chaque pays.

### Note 3. — Organisation financière et de gestion

---

IGE+XAO dispose d'un Responsable Financier Corporate qui rend compte directement au Président Directeur Général. A ce titre, il :

- ✓ fixe les calendriers des arrêtés de comptes semestriels et annuels et de chiffre d'affaires mensuels et établit les reportings Groupe correspondants ;
- ✓ supervise au sein du Groupe les services comptables et les comptables extérieurs au Groupe en charge du suivi des comptabilités dans nombre de filiales étrangères ;
- ✓ est en charge de l'établissement de la consolidation des comptes du Groupe ;
- ✓ assure la liaison avec les Commissaires aux comptes du Groupe, des filiales et les autres experts indépendants ;
- ✓ prépare les communications financières à destination du Marché ;
- ✓ veille à l'application des lois, des règles et des procédures internes en vigueur et propose toute amélioration souhaitable ;
- ✓ participe à la mise en place des règles et procédures du Groupe, des modes de gestion de trésorerie, des financements, emprunts, garanties ou cautions ;
- ✓ supervise les aspects juridiques au sein des filiales ;
- ✓ participe aux études concernant l'évolution des principes et règles comptables, l'évolution du périmètre juridique du Groupe et son organisation ;
- ✓ supervise l'établissement des budgets des Sociétés du Groupe.

### Information de gestion et budget – Gestion des Achats

Le service du Contrôle de gestion du Groupe est en charge, sous la supervision du responsable financier corporate, du pilotage des objectifs financiers dans le cadre des processus de suivi budgétaire des entités du Groupe et également de suivi transversal des projets en support aux activités Grands Comptes et aux filiales du Groupe.

Les budgets ainsi définis sont validés par la Direction. Ils permettent d'une part une analyse permanente comparant les chiffres réalisés et les dépenses opérationnelles mensuels et cumulés par rapport au budget et à l'année précédente et d'autre part la mise en place d'actions correctives pour coller au mieux aux objectifs et à l'évolution de l'activité. Des tableaux de bord mensuels sont élaborés à destination de la Direction.

L'équipe de Contrôle de gestion s'occupe également de la gestion des achats et de son application dans le Groupe.

### Note 4. — Systèmes d'information comptable et financier

---

Les systèmes d'information et de reporting dont dispose le Groupe permettent un suivi régulier et précis des performances du Groupe.

Les outils informatiques évoluent en fonction des exigences de la direction du Groupe.

Le système comptable et financier s'appuie principalement sur le logiciel Sage et sur un outil informatique de gestion SIE (Système d'Information de l'Entreprise), développé en interne.

Des règles ont été établies en matière d'accès aux systèmes, de sauvegarde et de conservation des données, et de vérification des enregistrements.

Les données sont sauvegardées de façon régulière et les sauvegardes sont clairement identifiées. Les supports des sauvegardes sont conservés dans un endroit différent du bâtiment source.

Les procédures informatisées, notamment les interfaces, sont conçues pour émettre des alertes en cas de dysfonctionnement.

## Note 5. — Contrôle interne et gestion des risques

---

Les principaux moyens de contrôle visant à limiter les risques les plus spécifiques à l'activité d'IGE+XAO sont les suivants :

### ✓ Risque commercial

IGE+XAO conduit une politique de veille afin d'adapter son organisation au mieux aux évolutions de son métier et de son marché et reste en permanence à l'écoute de ses clients et prospects et de leurs attentes. La Direction Trade fait à cet égard un suivi régulier des activités commerciales du Groupe ainsi que des objectifs définis en réunion plénière.

Une partie de la croissance d'IGE+XAO est fondée sur des technologies sophistiquées, délicates à mettre au point et qui peuvent ne pas fonctionner conformément aux spécifications définies. De même, les retards imprévus de développement de produits nouveaux pourraient avoir un impact négatif sur la capacité de la Société à lancer des produits sur le marché en temps voulu. Les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société pourraient se trouver affectés par ces événements. Pour limiter ces risques, IGE+XAO effectue régulièrement des revues tant au niveau de l'avancement des développements et des projets qu'au niveau du caractère innovants de ces derniers.

IGE+XAO a signé des contrats de distribution avec des partenaires intervenant sur son secteur de façon à accroître son chiffre d'affaires. L'interruption d'un ou de plusieurs de ces partenariats pourrait entraîner un effet négatif sur les revenus de la Société. Pour s'en prémunir, IGE+XAO a inclus, dans son organisation, la gestion des distributeurs et dédie une attention particulière à leur suivi.

### ✓ Dépendance à l'égard du personnel clé

Il n'existe aucune garantie que la Société parviendra à fidéliser sur le long terme ses principaux dirigeants ou collaborateurs importants pour la poursuite de son exploitation. Toutefois, un certain nombre de mesures ont été mises en œuvre (politique salariale ciblée) afin de conserver au sein du Groupe les personnels clés et à haut niveau. La politique de gestion de carrière est en cours de généralisation au sein du Groupe.

### ✓ Risques liés au traitement de l'information

Afin de limiter le risque lié aux obligations des dirigeants et des personnes qui leur sont proches eu égard à l'information dont elles ont connaissance et aux titres de la Société, IGE+XAO a mis en place et diffusé aux personnes concernées, et en priorité aux dirigeants, une procédure d'information.

Parallèlement, conformément à la loi du 20 juillet 2005, la société a mis en place de façon permanente une liste de personnes dites initiées qui est soumise annuellement à l'approbation du Conseil d'Administration. Une procédure d'information est systématiquement remise en main propre à chaque personne concernée.

### ✓ Risques juridiques

IGE+XAO se protège des principaux risques de nature juridique en souscrivant des polices d'assurance couvrant ces risques. Les primes relatives aux contrats d'assurance ne représentent pas des montants significatifs sur l'exercice. Ces contrats sont recensés dans le document de référence (ou rapport financier annuel).

Par ailleurs, IGE+XAO s'entoure, le cas échéant, des conseils d'avocats afin de sécuriser les transactions ou tout autre acte de la vie du Groupe.

A sa connaissance, IGE+XAO n'a pas encouru de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir ou aurait eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

### ✓ Risques liés à la reconnaissance des revenus

La facturation d'une prestation ou d'un droit d'utilisation de licence ne permet pas forcément la reconnaissance en produit d'exploitation de cette facturation, notamment si la Société est liée par une obligation de résultat non encore atteinte ou des contraintes techniques de quelque nature que ce soit.

Le responsable comptable pour la France ainsi que les contrôleurs de gestion pour toutes les entités du Groupe s'assurent de la correcte reconnaissance du revenu en fonction de la nature des contrats clients. Un outil informatique de gestion de la facturation et d'enregistrement comptable a été développé en interne. Le correct fonctionnement de ce système est testé régulièrement, au moins une fois par an.

Le recouvrement est assuré en France par le service Comptabilité assisté d'une cellule de support situé au Maroc et dans les filiales par la personne en charge du suivi administratif; ces personnes appliquent la procédure de relance mise en place au sein du Groupe.

Des outils de suivi du recouvrement ont été déployés et les rapports qui en découlent sont communiqués à la Direction mensuellement pour la France et trimestriellement pour le Groupe.

✓ Risques relatifs à l'information financière

Les opérations quotidiennes de contrôle interne sont assurées par le responsable financier corporate avec l'assistance du contrôleur de gestion tant dans le domaine du traitement de l'information comptable et financière que du contrôle de celui-ci :

- Contrôles des états financiers : des instructions de reporting financier comprenant un rappel des principes comptables, le calendrier de transmission des informations et la matrice du reporting financier (comprenant le bilan, le compte de résultat, des tableaux de flux et des données qualitatives) sont communiquées tous les ans aux filiales.
- Chaque mois, les responsables des filiales ou leurs comptables externes adressent au responsable financier corporate par voie électronique et par courrier leurs reportings financiers selon le calendrier prédéfini ci-avant. Ces informations financières, la bonne application des procédures d'arrêté, les retraitements et la réconciliation des comptes intra-groupes sont contrôlés de façon exhaustive puis sont utilisés pour les besoins de la consolidation et pour valider les données de gestion (suivi du chiffre d'affaires, suivi des budgets notamment – cf. ci-après).
- Les cabinets comptables des filiales de très petite taille transmettent directement et mensuellement au responsable financier corporate, après validation par les Responsables de filiale, les documents comptables extraits de leur système.
- Contrôle des reportings mensuels: le contrôleur de gestion effectue des contrôles de cohérence par rapport aux données budgétaires et à celles de l'exercice passé. Les écarts et évolutions sont analysés. Il contrôle également la base de chiffre d'affaires complétée au fil de l'eau par toutes les sociétés du Groupe.

La fiabilité des procédures de production des comptes consolidés d'IGE+XAO est assurée par :

- ✓ le processus de consolidation géré par le responsable financier corporate (cf procédures ci-avant) ;
- ✓ les comptabilités des filiales sont gérés par des professionnels de la comptabilité indépendants ;
- ✓ la consolidation est réalisée en interne grâce à un logiciel dédié.

Les états financiers et la consolidation des comptes font l'objet d'un audit complet au 31 décembre et d'une revue limitée au 30 juin.

Du fait de sa cotation en bourse dans un pays de l'Union européenne et conformément au règlement CE n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe IGE+XAO sont établis depuis 2005 suivant les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (« IFRS ») applicables à compter des exercices ouverts après le premier janvier 2005, telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les principes comptables sont régulièrement actualisés.

Les comptes consolidés de la société IGE+XAO SA sont intégrés dans les comptes consolidés du Groupe Schneider Electric depuis le 1<sup>er</sup> février 2018.

#### Note 6. — Diligences spécifiques

---

##### Diligences spécifiques conduites sur l'exercice

Au cours de l'exercice 2020, les diligences conduites tant en termes d'organisation, de contrôle que d'audit interne ont porté principalement sur :

- ✓ La préparation au lancement opérationnel de l'ERP X3 de SAGE comme nouvel outil de gestion administrative des ventes pour le Groupe et comme système comptable pour les sociétés françaises du Groupe.
- ✓ L'adaptation des processus et procédures au raccourcissement des délais de reporting du Groupe
- ✓ La confortation des procédures relatives à l'export control et à la protection des données personnelles.

##### Evolution de la gouvernance et du contrôle en 2021

L'exercice 2021 sera consacré au déploiement de l'ERP X3 sur la partie administration des ventes au niveau Groupe et la comptabilité au niveau des sociétés françaises ainsi qu'à la consolidation de l'organisation du département Corporate Finance.

#### Note 7. — Limites du contrôle interne

---

Le dispositif de contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la Société en la matière seront atteints. Il existe des limites inhérentes à tout système de contrôle interne relevant notamment des incertitudes du monde extérieur, de l'exercice de la faculté de jugement ou des perturbations pouvant survenir en raison d'une défaillance ou d'une simple erreur.

#### **E. Déclaration de Performance Extra-financière, Informations environnementales et sociales**

La démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) d'IGE+XAO est intégrée dans celle du Groupe Schneider Electric. IGE+XAO n'est plus soumis à l'obligation de produire (DPEF), destinée à intégrer les enjeux RSE dans la stratégie globale de la Société. En raison à la fois de sa taille et de son appartenance au Groupe Schneider Electric qui établit une Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) consolidée, IGE+XAO est exempté de l'émission d'une DPEF propre à son Groupe.

Colomiers, le 15 février 2021

Le Conseil d'Administration

## F. Tableau des cinq derniers exercices

Indications en euros	31/07/2016	31/07/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	5 497 030	5 497 030	5 223 722	5 021 867	5 021 867
Nombre d'actions émises	1 427 800	1 427 800	1 356 811	1 304 381	1 304 381
Nombre d'obligations convertibles en actions	--	--	--	--	--
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 233 832	2 442 830	2 920 444	418 014	188 094
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	6 301 780	5 352 184	5 596 186	6 081 080	786 509
Impôts sur les bénéfices	130 697	82 039	(43 396)	(195 583)	(228 646)
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	5 535 407	5 193 074	5 550 586	6 584 328	886 697
Résultat distribué	2 141 700	2 255 924	2 102 142	2 021 791*	0*
<b>Résultats par action</b>					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	4,29	3,66	4,12	4,66	0,60
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	3,88	3,64	4,09	5,05	0,68
Dividendes distribués par action	1,50	1,55	1,55	1,55*	0*
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés employés au cours de l'exercice	14	14	11,9	--	--
Montant de la masse salariale et traitements de l'exercice	726 436	733 554	685 375	--**	--**
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres sociales, ...)	383 636	371 094	365 807	--**	--**

\* Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

\*\* Hors traitements